#1- édition de Juillet 2019

SO'NEWS sonergia

sonergia fête ses 10 ans 2009 2019

ACTUS | INFOS DISPOSITF | AGENDA | CHIFFRES CLÉS

Votre nouveau rendez-vous mensuel pour tout savoir sur les actus Sonergia !

Des informations sur le dispositif CEE tout au long de l'année pour vous tenir au courant de l'actualité.

Le calendrier de toutes les actualités, les événements et les chiffres clés de Sonergia !

En 2019, Sonergia fête ses 10 ans, découvrez chaque mois une vidéo de nos équipes et de nos partenaires.

SONERGIA GARANTIT LA PROTECTION DE VOS DONNEES



Cliquez ci-dessous pour confirmer vos coordonnées et continuer de recevoir tous les mois les News de Sonergia !

Je confirme

LA VIDEO DU MOIS

Sonergia, 10 ans d'économies d'énergie

Ce mois-ci, Franck Annamayer et Elisabeth Bertrand, respectivement Président et Directrice Générale de Sonergia, présentent l'histoire de Sonergia, le dispositif des CEE et l'opération Coup de Pouce.





2019
Une année exceptionnelle pour Sonergia

< Découvrez en vidéo nos thématiques pour l'année 2019

LES ACTUS SONERGIA

Sonergia, signataire engagé de la Charte FAIRE



En signant le 4 avril 2019 la Charte FAIRE, Sonergia marque son engagement dans la réussite de la transition énergétique ! Signer la Charte FAIRE signifie s'inscrire en tant que membre actif d'un réseau professionnel dédié à l'accompagnement des ménages, en les orientant vers des professionnels référencés et en améliorant la lisibilité des offres.

Retrouvez toutes les informations sur le site FAIRE, tous éco-confortables.

Opération Coup de Pouce Economies d'Energie

Pilotée par le Ministère de la transition écologique et solidaire

Sonergia s'investit à 100% pour cette opération :



Toujours dans les 1ers signataires de la Charte Coup de Pouce depuis 2017



Acteur et promoteur du dispositif



Près de 4000 ménages ont reçu une prime Coup de Pouce pour leur chaudière biomasse



Plus de 1 600 000 € de primes Coup de Pouce distribuées pour les chaudières biomasse

Extention du Coup de Pouce CEE Chauffage



Le 17 juillet dernier, deux nouvelles opérations de rénovation ont été ajoutées à l'offre existante :

- Le remplacement des vieux radiateurs électriques
- Le remplacement des conduits d'évacuation des produits de combustion.

Sonergia, signataire depuis 3 ans de la charte Coup de Pouce, s'engagera à

mettre en place ces nouvelles offres.

Plus d'infos

LE CHIFFRE DU MOIS

x20 C'est la croissance des effectifs de Sonergia entre 2010 et 2019.

SAVE THE DATES



• Les 8, 9, 10 Octobre 2019
Sonergia vous accueille au Salon SEPEM à Angers : Stand A18 dans le Bâtiment du Grand Palais.

• Du 7 au 8 Novembre 2019
Sonergia vous accueille au Salon Interclima à Paris Nord Villepinte : Stand n°120, Allée 2, Hall 2.

N'hésitez pas à nous contacter dès maintenant si vous souhaitez nous rencontrer aux salons ci-dessus.

INFOS/ACTUS DU DISPOSITIF CEE

La 4ème période des CEE est prolongée d'un an : Le point de vue de Franck Annamayer, Président de Sonergia



L'extension d'une année de 2020 à 2021 va permettre de consolider le rythme de production des CEE. Elle permettra ainsi de répondre aux enjeux plus larges de massification des actions d'efficacité énergétique, recherchés par le Gouvernement.

Déclaration de politique générale du Premier Ministre le 12 juin dernier sur les dossiers énergétiques



Le 12 juin dernier Edouard Philippe a tenu un discours de politique générale devant l'Assemblée Nationale. L'environnement et l'énergie étaient en première ligne avec les annonces suivantes :

- Vote du projet de Loi Energie
- Les dossiers à venir : Eolien offshore, hydroélectricité et évolution du TRV électrique
- Focus sur la rénovation énergétique
- " Une mise à niveau simplifiée des aides à la rénovation a été évoquée. Le CITE va être transformé en une aide plus massive versée à ceux qui en ont la nécessité." explique t-il.

Plus d'informations

Lettre d'information CEE - Juin 2019

Télécharger

ACTUS REGLEMENTAIRES

Qualité des travaux d'isolation et risque d'incendie



Dans le cadre de ses contrôles, le PNCEE a identifié des opérations d'isolation (de combles en particulier) ne respectant pas les règles les plus élémentaires de sécurité. Ces opérations ont été signalées à l'ATEE.
Une opération qui ne respecte pas les règles de sécurité (incendie entre autre) et les normes de matériaux exigées n'est pas éligible au dispositif CEE.

En effet, ce non-respect ne permet pas de garantir dans le temps la performance de l'isolation prévue par les fiches CEE. Les opérations pour lesquelles le demandeur a connaissance d'un danger généré pour le bâtiment et ses occupants ne peuvent être valorisées en CEE. Par exemple :

- Une isolation sans protection autour des sources de chaleur ou des installations électrique n'est pas éligible ;
- Un isolant sans marquage CE n'est pas éligible.

Aucune tolérance n'est prévue sur ce point en cas de contrôle.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux et partagez les publications des pages Sonergia !

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous recevez cet e-mail car vous êtes inscrit sur les listes de diffusion de Sonergia.
Pour ne plus recevoir ces lettres d'information, cliquez sur le bouton "se désinscrire" ci-dessous.

Se désinscrire